

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 avril 2021

L'UNION sport & cycle salue l'adoption par l'Assemblée nationale de nouvelles aides à l'achat de vélos

L'UNION sport & cycle se félicite du vote par l'Assemblée nationale d'une série d'aides à l'achat de vélos, dont l'élargissement de la prime à la conversion aux vélos à assistance électrique (VAE).

Dans le cadre de l'examen en première lecture du projet de loi Climat et Résilience, les députés ont adopté à l'unanimité un « paquet d'aides » pour le vélo, secteur en plein essor, comme l'a montré l'UNION sport & cycle lors de la présentation des résultats de son Observatoire du cycle le 8 avril dernier. En effet, avec plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le marché français du cycle a bondi de 25 % par rapport à 2019. Près de 515 000 VAE ont été vendus, ce qui constitue un record pour un marché encore en recomposition.

Concrètement, l'amendement présenté par le gouvernement prévoit une prime à la conversion élargie aux « personnes souhaitant remplacer un vieux véhicule [polluant] par un vélo à assistance électrique », ainsi qu'un « bonus vélo » notamment pour « l'acquisition de vélos cargo plus onéreux mais qui permettent des usages beaucoup plus variés ».

La mesure gouvernementale permet aussi la majoration du bonus à l'achat de véhicules lourds à très faibles émissions dès lors qu'ils sont équipés de détecteurs d'angles morts, et ce afin de protéger les cyclistes et les piétons. Enfin, un financement est prévu pour l'apprentissage de la mobilité vélo, dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo ».

Pour Jérôme Valentin, Président de l'UNION sport & cycle, *« ces mesures marquent de vraies avancées et démontrent que la Représentation nationale a pris la mesure du changement culturel auquel nous assistons en France autour du vélo »*. Il ajoute : *« les aides décidées par les pouvoirs publics ont prouvé leur efficacité. L'aide à la réparation de vélos, le « coup de pouce vélo », a ainsi largement contribué à la remise en selle des Français en sortie de confinement »*.

Et de conclure : *« Le projet de loi n'est pas encore définitivement adopté. L'UNION sport & cycle continuera de suivre avec attention les débats parlementaires pour s'assurer que ces mesures soient bien suivies d'effets. Elle sera également attentive à ce que le montant des aides soit à la hauteur de l'enjeu et à ce que les véhicules éligibles soient clairement définis »*.

Le développement de l'usage du vélo est en effet un enjeu d'avenir qui doit être défendu par les pouvoirs publics. L'UNION sport & cycle y prend d'ailleurs toute sa part :

- Avec l'APIC, elle lutte contre le vol et le recel, l'identification des vélos étant désormais obligatoire (plus d'informations sur www.apic-asso.com).
- L'UNION sport & cycle coordonne également l'opération « Mai à vélo », qui mettra le vélo à l'honneur tout au long du mois de mai (plus d'informations sur www.maiavelo.fr).

A propos de l'UNION sport & cycle

L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs.

Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 2000 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé.

Elle a pour principal objet la représentation officielle de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité.

